



Journée professionnelle - 27 juillet 2015
Évolution numérique et formation professionnelle
Bibliothèque de l'Université de la Nouvelle-Calédonie



avec la contribution de :



Coordination et rédaction : Françoise GARNOT¹
Avec la collaboration de : Christine GAVARONE¹, Charlotte ULLMANN², Isabelle GASSER^{1,3}
Prise de notes : Emmanuelle ROYER⁴ et No-Morgane GOROMOEDO⁵

¹ APIDOC (Association des Professionnels de l'Information documentaire en NC)

² Observatoire Numérique Nouvelle-Calédonie

³ IRD (Institut de recherche pour le développement), Nouméa

⁴ Médiathèque de Rivière-Salée – ville de Nouméa

⁵ Médiathèque de l'Ouest, Koné

Sommaire

Introduction	3
1 - Compte-rendu des ateliers	4
ATELIER 1 - Bibliothèque numérique : fonds de documents numériques	4
ATELIER 2 : Bibliothèque numérique : animations autour du livre	6
ATELIER 3 : La validation des acquis de l'expérience (VAE)	7
ATELIERS PARTICIPATIFS : État des besoins en formation professionnelle	8
2 - Synthèse	9
Des concepts à clarifier, de nouveaux outils à apprivoiser	9
La territorialité	9
Urgent : améliorer l'équipement numérique et l'accès aux ressources	9
Aider les professionnels à mettre en place de nouvelles animations	10
Animer le réseau autour de l'APIDOC	10
Freins à la formation et solutions	10
3 - Préconisations pour la formation continue	11
Demandes à l'IFAP	11
Formations par le réseau professionnel : pairs et professions partenaires	12

Introduction

par **Isabelle Gasser**, documentaliste à l'IRD & présidente de l'APIDOC

La journée professionnelle de 2015 est organisée dans la **continuité des journées professionnelles Livre et lecture** Maison du Livre de NC/APIDOC de novembre 2014 ([synthèse en ligne](#)).

Leurs conclusions soulignaient **l'urgence pour les bibliothèques de prendre le virage numérique** afin de remplir totalement leur mission de service public, adaptée aux attentes et usages du public.

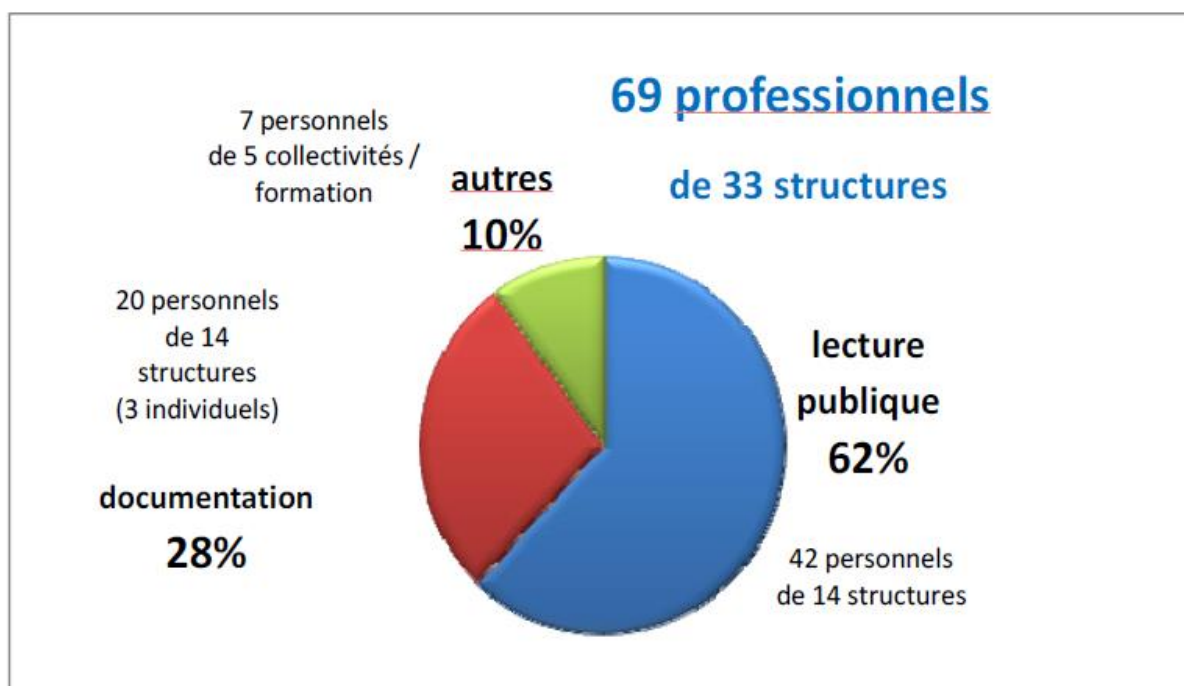
Elles se sont notamment concrétisées par la création du [Groupe de travail Numérique en bibliothèque de lecture publique](#) autour des sites pilotes de la médiathèque de Rivière-Salée et de la bibliothèque Bernheim, soutenu par la Province Sud, auquel participent l'APIDOC et la BUNC.

Les objectifs de ce groupe de travail sont de **mutualiser les efforts** et de trouver des solutions communes pour répondre aux besoins exprimés ou non des publics, enrichir les collections et **diversifier les pratiques professionnelles**. Il est donc nécessaire d'accompagner la formation des professionnels en lien avec l'évolution (notamment numérique) de leurs métiers.

Ainsi, le déroulement de la journée professionnelle 2015 a été pensé afin que chacun puisse imaginer le développement de nouveaux services aux publics dans son contexte professionnel :

- échanges et **partages d'expériences** ;
- **ateliers de réflexion participative** sur les modes et contenus de formation.

Le but était d'aboutir à des **propositions concrètes de plans de formation**. Compte tenu de la forte mobilisation des collègues, nous souhaitons que leur participation reflète l'expression du plus grand nombre. 67% des participants (42 personnes travaillant dans 20 structures, dont 3 individuelles) venaient de la Province Sud ; 33% des participants venaient des Provinces Nord (12 pour 5 structures) et des îles Loyauté (8 pour 3 structures). 50% exercent seuls dans leur structure ou au sein de petites équipes (moins de 5 agents).



1 - Compte-rendu des ateliers

ATELIER 1 - Bibliothèque numérique : fonds de documents numériques

Présenté par **Nadine Boussemart**, médiathèque de Rivière-Salée,
avec la collaboration de **Karine Jarrige** et **Nadira Biola**, bibliothèque Bernheim

➤ **Diaporama détaillé** : <http://apidoc.jimdo.com/l-association/activités/journée-pro-2015/>

Les collègues intervenantes ont présenté un point d'étape de leur exploration des ressources envisageables pour la constitution de fonds documentaires numériques, dans une optique de partage à mesure de leurs découvertes.

Ainsi, le diaporama support repart de celui présenté aux journées "Livre et lecture" MLNC/APIDOC de novembre 2014, enrichi de nouvelles informations.

Une sélection de sources proposant des ebooks gratuits a été présentée, permettant d'aborder immédiatement la **complexité des formats de fichiers** avec leurs diverses fonctionnalités de lecture et **compatibilités selon les supports** (tablettes, liseuses ou smartphones).

La présentation des ressources payantes a été déroulée à partir de la typologie de Réseau Carel, consortium œuvrant à la négociation des tarifs pour les bibliothèques de lecture publique en France :

- livres, exemple la **BD numérique** et le fournisseur **Iznéo**
- musique, exemple **Music me**
- vidéo, avec l'offre **VOD** (vidéo à la demande)
- périodiques, exemple **Press Reader**
- auto-formation, exemple **Toutapprendre.com**
- jeunesse, exemple **Storyplayr**

Pour mémoire, dans le cadre du groupe de travail *Numérique en bibliothèque de lecture publique*, les deux structures pilotes Rivière-Salée et Bernheim ont prévu de tester avec leurs publics un premier tronc commun de services numériques : la presse (PressReader) et la BD (Iznéo).

PNB, prêt numérique en bibliothèque : le projet mis en œuvre par la société Dilicom et soutenu par le CNL (Centre national du livre), est une plateforme, un point d'accès unique, "d'échange d'informations entre éditeurs, libraires et bibliothèques dont le but est de faciliter le développement d'offres de livres numériques pour les bibliothèques." (source : <http://www.reseaucarel.org/pnb>)


Cette expérimentation offre certes des avantages mais pour l'heure encore de nombreux inconvénients, parmi lesquels une grande hétérogénéité des offres éditeurs, le **surcoût du livre numérique** par rapport au papier, et la quasi impossibilité de passer commande sans **carte bleue française** ou sans **adresse IP située en France** !

A l'évidence, cette question de la **territorialité est un frein majeur pour les bibliothèques d'outre-mer**. Le modèle économique pour le circuit d'acquisitions des ebooks entre les éditeurs et librairies en ligne, les librairies locales et les médiathèques de lecture publique, se cherche et doit encore évoluer.

Adhésion à Réseau Carel : Si de nombreuses informations sont disponibles en libre accès, l'adhésion permet en outre d'accéder aux fiches des **tarifs consentis aux adhérents** - par exemple **moins 15%** pour Storyplayr, bibliothèque numérique d'albums jeunesse - ainsi qu'aux **fiches d'évaluation** des fonctionnalités offertes au lecteur et des modalités techniques de fonctionnement de la ressource : accès sur place et/ou à distance, modes de connexion pour le lecteur, etc. Sont également mentionnées les autres bibliothèques du réseau ayant acquis la ressource, ce qui peut s'avérer utile pour obtenir directement des **retours d'usagers expérimentés**.

La médiathèque de Rivière-Salée est à notre connaissance la première bibliothèque de Nouvelle-Calédonie adhérente à Réseau Carel.

Évolution de Koha et Paprika, les 2 logiciels en service dans les bibliothèques calédoniennes de lecture publique :

 utilisé par le réseau Bernheim (Redocal*, réseau documentaire calédonien), ADCK, Dumbéa

* À ne pas confondre avec la liste de diffusion du même nom, hébergée et modérée par la bibliothèque universitaire.

Actuellement, les services en ligne offerts par Koha sont assez basiques : consultation du catalogue avec affichage de listes non illustrées, parcours d'étagères et possibilité de prolonger ses prêts. La réservation d'ouvrages n'est possible à distance qu'en téléphonant à la bibliothèque.

Pour visualiser les réelles capacités de Koha, l'exploration du portail de la médiathèque intercommunale Ouest Provence (MIOP) est proposée. Il intègre toutes les **fonctionnalités permises par Koha en ligne** et déploie de nombreux services de médiation numérique avec ses lecteurs : le post de commentaires, la suggestion d'achat, la publication d'informations (critiques, conseils, billets, actualités, etc.), le nuage de tags qui permet de fédérer en un point unique la recherche sur l'ensemble des contenus de la bibliothèque numérique.

Paprika est actuellement utilisé à Rivière-Salée et Païta, et pourrait l'être prochainement à Dumbéa.



Fin 2015, la médiathèque de Rivière-Salée fera évoluer Paprika vers la version **e-Paprika** associée au **portail Opac3d** qui intégrera le **prêt de documents numériques**.

Exemples de bibliothèques municipales et départementales.

À noter qu'en cas de panne internet, une version dégradée du SIGB permet le prêt-retour.

ATELIER 2 : Bibliothèque numérique : animations autour du livre

Présenté par **Christine Gavarone**, bibliothécaire et **Mathilde Heuzé**, médiathèque de Rivière-Salée

➤ **Diaporama détaillé** : <http://apidoc.jimdo.com/l-association/activités/journée-pro-2015/>

Le second atelier partageait deux expériences d'animations avec un support numérique :

- une **lecture d'album numérisé** faite à la médiathèque de Dumbéa dans le cadre du « Prix Chronos vacances » en 2012 avec des enfants lecteurs et des pensionnaires des maisons de retraite de la commune ;
- un atelier de vacances sur l'**illustration numérique** réalisé à la médiathèque de Rivière Salée en avril 2015 avec un groupe d'enfants entre 8 et 12 ans.

Les collègues intervenantes, après une rapide présentation de ces actions, se sont attachées à détailler les **difficultés rencontrées** pendant la préparation et lors de la réalisation, donner leurs ressentis personnels, ainsi que le **retour des publics**. Elles ont partagé leurs regards sur ces animations, leurs interrogations et les besoins en formation qui se sont fait sentir.

D'**autres exemples d'animations intégrant des documents numériques** ont également été présentés : les animations et le catalogue participatif des applications jeunesse de la petite bibliothèque ronde de Clamart, la tablette numérique géante dite « XXL » et les animations présentées dans l'espace numérique des bibliothèques d'Aulnay-sous-Bois (FR-93).

En Nouvelle-Calédonie, il est possible de louer :

- une table interactive (démonstration : <https://youtu.be/PwGDBTrLu74>)
- un écran numérique tactile (démonstration : <https://youtu.be/0PcqlJpE70>)

Contact : Matthieu Lesage, tél. 76 66 81 <http://www.e-formation.nc/>

Lors des discussions, plusieurs questionnements ont été partagés :

- Doit-on passer à des animations « tout numérique » ? Actuellement, il y a peu de ressources numériques locales. Bibliothécaires et conteurs restent attachés aux documents « papier » et sont peu familiers des outils numériques. **Une collaboration pourrait ainsi être envisagée entre animateurs de cyberbases en tant que "médiateurs du numérique ou des outils numériques", et bibliothécaires, médiateurs du livre.**
- Lors d'animations en public, il faut veiller au respect des conditions juridiques de diffusion.
- Pérennité des animations : pourrait-on mettre en consultation en ligne les produits des ateliers avec l'accord des participants ? Faut-il conserver les applications utilisées ? Et où ?

ATELIER 3 : La validation des acquis de l'expérience (VAE)

Présenté par **Carole Bernardin**, Institut pour le Développement des Compétences en Nouvelle-Calédonie (IDC-NC)

➤ **Site dédié** : www.vae.nc ou site IDCNC : <http://idcnc.nc/evoluer-professionnellement/>

La VAE n'est pas une formation mais une démarche individuelle ; elle ne peut pas être imposée par l'employeur mais peut se faire en concertation avec lui. Elle n'est pas nécessairement suivie d'une promotion immédiate.

Elle permet de **faire reconnaître officiellement des compétences déjà acquises en vue d'obtenir tout ou partie d'un diplôme**. Pour nos professions de l'infodoc, les diplômes visés (et accessibles en VAE) relèvent du ministère de l'enseignement supérieur avec les diplômes d'universités, ou de l'ENSSIB et autres écoles supérieures.

La VAE s'adresse à toute personne justifiant d'au moins **trois ans d'expérience** (quel que soit le nombre de postes occupés ; une activité associative peut compter si elle est justifiable), et dont les activités professionnelles sont **en lien avec un diplôme**.

Les activités exercées doivent nécessairement être en rapport avec le référentiel d'un diplôme, ce qui est différent d'un métier. Pour compléter le **dossier de validation**, il faut décrire ses activités : on en choisit une ou deux qui correspondent au référentiel et on les décrit de façon très détaillée.

Facultatif, l'**accompagnement** par un conseiller d'orientation est néanmoins vivement recommandé. En effet, il n'est pas évident de décrypter les termes du référentiel, ni de décrire correctement ses activités. De plus, les attentes des certificateurs peuvent varier d'une université à l'autre.

Il ne s'agit ni d'acquérir de nouvelles compétences, ni de monter en niveau. Par exemple, valider un master nécessite d'exercer une fonction de direction ou 8-10 ans d'expérience. Pour valider un diplôme de niveau BAC+2 ou 3, il faut compter 4 à 5 ans d'expérience. Les compétences en **anglais** manquent souvent, or elles sont obligatoires dans les diplômes post BAC. **Une validation partielle reste valide 5 ans**. Un échec à la VAE ne signifie pas qu'on n'est pas performant dans son travail.

L'épreuve finale consiste en un entretien de 30 minutes avec le jury, basé sur le dossier de validation.

Attention : un **déplacement en France** est à prévoir même si une visioconférence peut parfois être organisée avec l'UNC.

Le coût de l'accompagnement varie de 50 000 F à 800 000 F, et même plus pour des validations de niveau universitaire pointu. En Nouvelle-Calédonie, 80% des VAE sont autofinancées. Il n'y a pas de fonds formation et **l'employeur n'a aucune obligation de prise en charge**. Néanmoins l'employeur peut financer si le projet est mené d'entente avec lui.

La durée nécessaire à la réalisation du parcours est de l'ordre de un an minimum. **L'ensemble de la démarche demande un fort investissement personnel en dehors de ses heures de travail**.

Informations détaillées et témoignages visibles sur le site dédié : www.vae.nc

IMPORTANT : tous les participants à l'atelier ont acquis la phase "information" de l'étape 1 "préparer son projet VAE" du parcours VAE : <http://www.vae.nc/candidats/le-parcours-vae/>

Les collègues présents à cet atelier 3 qui envisageraient une VAE sont invités à le préciser lorsqu'ils se présenteront à l'IDCNC, en indiquant qu'ils ont suivi une réunion d'information avec Carole Bernardin à qui la liste des participants (nom, prénom, structure) a été transmise.

ATELIERS PARTICIPATIFS : État des besoins en formation professionnelle

Animés par **Charlotte Ullmann**, Observatoire numérique Nouvelle-Calédonie
et **Isabelle Gasser**, documentation IRD / APIDOC

Six groupes d'une dizaine de participants ont été organisés en ateliers de réflexion autour de trois thématiques :

- Quel est le panorama des usages numériques professionnels de l'infodoc ?
- Comment améliorer, diversifier les animations culturelles en lecture publique avec les ressources numériques ?
- Projets de formation des professionnels : quels freins et quelles solutions ?

La méthode de travail a favorisé la participation active de chacun et un travail productif.

Les groupes ont été constitués à l'avance en mixant les types d'établissements, les fonctions occupées et l'origine géographique des participants et ce, de manière anonyme. Au sein de chaque groupe, chaque participant a choisi un rôle spécifique qui était explicité : chef de groupe, rapporteur, rédacteur, référent documents, maître du temps. La réflexion des groupes était guidée par un poster de type carte mentale (carte d'organisation des idées ou *mind map*) présentant le thème et les questions à résoudre sous forme de schéma à compléter. Ce travail a abouti à une restitution collective.

Les consignes étaient les suivantes, pour chacun des thèmes :

- **Quel est le panorama des usages numériques professionnels de l'infodoc ?**

Préciser quels sont les outils numériques :

- 1/ que nous connaissons ou consultons,
- 2/ que nous aimerions connaître ou apprendre à utiliser, et pour quels usages, en distinguant sites web, médias sociaux, applications, SIGB et logiciels, autres.

- **Comment améliorer, diversifier les animations culturelles en lecture publique avec les ressources numériques ?**

- 1/ Imaginer de nouvelles animations culturelles de lecture publique
- 2/ Définir les conditions du succès (dont outils et formations)
- 3/ Classer les nouvelles offres de la plus facile (1) à la plus difficile (4) à mettre en place

- **Projets de formation des professionnels : quels freins et quelles solutions ?**

- 1/ Définir au maximum 5 freins et leurs solutions (idées clés)
- 2/ Attribuer un numéro de priorité (de 1 -la plus forte-, à 5) pour chaque piste de solution



2 - Synthèse

Des concepts à clarifier, de nouveaux outils à apprivoiser

Quelles différences ? Entre portail & site web, livre numérique & livre scanné (numérisé), applications & logiciels, applications & librairies numériques, ... Qu'est-ce que l'interopérabilité ? Etc.

Voici quelques questions, parmi d'autres, pour lesquelles les réponses n'allaient pas de soi.

*Quels sont les **outils de veille** utilisés par les professionnels pour suivre les évolutions de leurs métiers ?*

La plateforme Netvibes a été citée mais elle semble très peu connue et sous-utilisée par les professionnels présents.

→ **Élaborer et développer la boîte à outils numériques du bibliothécaire**

La territorialité

Les limitations d'accès constituent de réels freins à l'achat de ressources numériques par les bibliothèques de Nouvelle-Calédonie et d'outre-mer, et par là-même un frein à l'évolution numérique du métier.

Par exemple, il est aujourd'hui impossible d'acquérir des ebooks sans moyen de paiement français auprès de la plupart des distributeurs français.

S'abonner à une bibliothèque de France métropolitaine ? Un usager calédonien aurait-il plus d'avantages à s'abonner à une bibliothèque de Métropole dont les ressources seraient plus intéressantes ? Cela pose une vraie question de **compétitivité sur l'attractivité** des ressources numériques.

→ **Toutes les bibliothèques de lecture publique du pays sont encouragées à prendre rapidement l'adhésion à l'association Réseau Carel**, non seulement pour suivre l'évolution permanente des offres, mais aussi parce qu'il faut **remonter au niveau national**, par le plus grand nombre possible d'établissements, **nos attentes ultramarines** liées à la territorialité des achats.

Le coût de l'adhésion d'une collectivité est modeste : 50 euros/an (piste d'action à l'échelle locale).

À noter que l'Apidoc n'a pas pu adhérer, les statuts de Réseau Carel n'autorisant pas pour l'instant l'adhésion d'associations.

D'autres leviers sont à rechercher directement auprès des ministères (outre-mer et culture)

→ **Relayer auprès de la Mission aux affaires culturelles (État) en Nouvelle-Calédonie**

Urgent : améliorer l'équipement numérique et l'accès aux ressources

Wifi peu performant, débit insuffisant, coupures de réseau, cyberbases fermées, sont le lot quotidien des bibliothèques

→ **Plan de soutien urgent de la part des collectivités publiques** afin de bénéficier :

- de connexions internet performantes et à de meilleurs tarifs, à l'instar des établissements scolaires,
- d'aides à l'achat de matériels d'équipement (tablettes, clés 3G, etc.) supports de lecture sur place et pour proposer des animations en mobilité hors les murs,
- d'une maintenance efficace des parcs informatiques,
- de moyens de communication à la hauteur des enjeux des bibliothèques en libérant l'accès aux outils internet tels que les services de partage et de collaboration (Google, Doodle, etc.), les sites commerciaux, les capacités des boîtes mél, etc.
- d'appui pour sensibiliser aux besoins les tutelles : élus, responsables des structures et services informatiques.

Aider les professionnels à mettre en place de nouvelles animations

Il ne s'agit pas de passer à des animations « tout numérique » mais de proposer des animations numériques complémentaires des animations traditionnelles.

Du temps doit ainsi être consacré à l'autoformation pour prendre en main les outils.

→ **Créer un réseau de partage de connaissances, des actions réalisées et en projet, de mutualisation des moyens techniques qui permettrait de limiter l'impact financier**

Animer le réseau autour de l'APIDOC

Cette forte attente répond à un **besoin accru de communication entre professionnels** (notamment en utilisant les médias sociaux afin de dynamiser le réseau) **et de formation par les pairs**.

Le blog du site de l'APIDOC n'a pas été mis en service faute de moyens humains. Toutefois, l'appel a été entendu.

→ **La question sera étudiée, sous réserve que l'APIDOC soit dotée d'un permanent en 2016.**

Freins à la formation et solutions

Éléments de l'ATELIER PARTICIPATIF (2 groupes de 11)

Freins financiers --> aides financières des organismes de tutelle

(pistes préalables à la VAE / exemple : mise à niveau en anglais)

Freins liés à des défauts d'organisation et un management traditionnel

Améliorer le management et la communication, moderniser la gestion des ressources humaines, mettre en place un plan de formation pour les bibliothécaires.

→ **L'APIDOC pourrait assurer un relais direct aux professionnels et pallier au manque d'information sur les droits à la formation.**

Freins liés au manque de formations locales

Remonter nos besoins en CTP, établir des conventions entre collectivités et organismes de formation, consulter les organismes de formation locaux et nationaux, repérer les formations gratuites

→ **S'appuyer sur l'APIDOC pour organiser 4 journées professionnelles par an ciblées** (à condition que l'association puisse compter sur un permanent) **et relayer les besoins de formation à l'IFAP**

Freins liés à l'éloignement géographique ou à l'isolement (petite structure)

→ **Délocaliser les formations, créer des jumelages entre professionnels**

Freins liés à l'organisation interne (problème de remplacement, indisponibilité)

→ **Développer une pratique de réseau d'échanges entre professionnels avec les outils numériques**

3 - Préconisations pour la formation continue



Suite aux journées professionnelles MLNC/APIDOC de novembre 2014, l'APIDOC avait rencontré l'IFAP en décembre 2014 pour s'informer des possibilités de mise en place de formations professionnelles.

La journée professionnelle de 2015 a ainsi été organisée en juillet, de façon à fournir à l'IFAP un état des besoins de formations professionnelles avant le mois de septembre 2015. (délai requis pour projeter des formations en 2016)

Les différents ateliers - de partages d'expériences et de réflexion en groupes - ont permis de faire émerger et préciser les **thèmes de formation associés aux compétences nécessaires pour accompagner un projet d'évolution numérique des bibliothèques.**

Demandes à l'IFAP

Les priorités seraient - pour 2016 : thèmes 1, 2* et 3*
- pour 2017 : thèmes 4 et 5

- Il s'agit de **formations collectives** (stages) nécessitant l'intervention d'**experts** du domaine : spécialistes ou cabinets de métropole, de Nouvelle-Calédonie pour le thème 3.
- De façon complémentaire à l'intervention d'experts, des **pairs formateurs** -professionnels expérimentés- pourraient assurer des parties des formations 2 et 3 (*).
- En fonction des possibilités ou non d'accès aux formations (freins budgétaires ou d'organisation), des **pairs "relais"** ayant suivi ces formations pourraient transmettre leurs acquis aux collègues, par exemple dans le cadre de sessions organisées par l'APIDOC, sous réserve de moyens alloués à l'association.
- Il conviendra également d'examiner la faisabilité de s'appuyer sur les infrastructures de l'IFAP pour une mise en œuvre sous forme de **formation ouverte à distance** (FOAD) ou **délocalisée** dans les provinces Nord et des îles Loyauté.

1/ Gestion des ressources numériques - Priorité 2016

- De la sélection au référencement (notices)
- Statistiques, supports et modes d'accès (à distance, sur place, intégration à un portail)
- Modèles économiques et notions juridiques (territorialité)
- Conditions techniques et informatiques

2/ Médiation documentaire numérique* - Priorité 2016

- Adapter la politique documentaire intégrant des ressources dématérialisées aux fonds physiques, au regard des besoins et usages des publics visés.
- Créer et promouvoir des services info-documentaires en ligne : adapter sa communication à la publication numérique, organiser la chaîne éditoriale, gérer l'interactivité avec les lecteurs (par ex. service de suggestion d'achats, service FAQ, etc.)

3/ Réparation d'ouvrages* - Priorité 2016

Perfectionnement des techniques pour le traitement en interne (ouvrages à fort taux de rotation notamment).

- Demande de la médiathèque de Rivière-Salée : le recours à prestataire spécialisé représente des coûts trop élevés pour être envisagés, qui plus est dans le contexte de réduction des budgets d'acquisition des ouvrages papier.

4/ Transition bibliographique des catalogues - Priorité 2017

Évolution des catalogues et des règles de catalogage dans l'environnement numérique : web de données, FRBR, RDA.

5/ Droit de l'information et de la propriété intellectuelle - Priorité 2017

Actualisation des connaissances, spécificités des usages d'œuvres numériques par les bibliothèques, actualités du droit de prêt numérique, application du CPI (code de la propriété intellectuelle) en Nouvelle-Calédonie.

Formations par le réseau professionnel : pairs et professions partenaires



- En réponse aux attentes réaffirmées des collègues, l'APIDOC pourrait organiser davantage de journées professionnelles : **rencontres ciblées d'échanges de pratiques** et d'**ateliers de formation** par les pairs.
- Compte-tenu des contraintes liées au service public, en particulier pour les nombreuses petites structures (moins de 5 personnes), ces ateliers seraient envisagés en **sessions courtes** à la demi-journée ou journée, en **petits groupes**, et **délocalisés** au plus près des lieux de travail.
- Condition de faisabilité : composée de professionnels en activité, **l'APIDOC a besoin d'un permanent.**

6/ Développer la culture numérique des bibliothécaires

Enjeux, langages, outils et usages du web et du web 2.0.

Outils de partage et collaboration

Techniques usuelles de l'e-communication

Matériels (ordinateur, tablette, smartphone, liseuse...)

Logiciels bureautiques et de PAO-infographie

→ Évaluer et certifier sa culture numérique : PIM (EPN labellisés), PCIE (IFAP), C2i (UNC)

Cela impliquerait, dans la plupart des cas, de s'engager dans un parcours de formation préparant à la validation, au choix :

- de façon individuelle et personnelle,
- en groupe, dans une démarche collective via des partenariats avec les animateurs cyberbases et/ou les professeurs-documentalistes.

→ Élaborer et développer la boîte à outils numériques du bibliothécaire

Outils numériques simples d'accès pour son quotidien professionnel, communiquer ou faire sa veille. (exemples avec le thème 7)

7/ Concevoir, outiller et exploiter sa veille numérique

Exemples de modules :

- **Rechercher des informations sur internet** : - niveau 1 : les bases - niveau 2 : recherche experte

- **Gérer les flux d'informations** : agrégateurs de flux RSS, plateformes en ligne (Netvibes...), etc.

- **Livrables de veille** : alertes, *newsletter*, article, etc. Cibles professionnels/publics, formats, écrire pour le web, automatisation des livrables

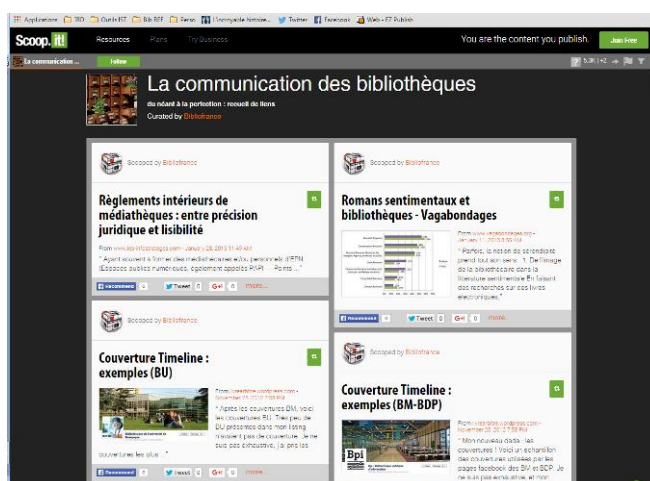
- **Faire sa veille pro avec la plateforme Netvibes**

Objectif : créer l'univers Netvibes de l'infodoc en NC, outil commun et personnalisable aux besoins de chacun

- **Créer la plateforme numérique de la bibliothèque** pour ses lecteurs (sélection de signets, fils RSS...)

Exemple vu à l'atelier 1 : <http://www.netvibes.com/ticbd47>

Ou encore : <http://www.scoop.it/t/tablettes-et-liseuses-a-la-bibliotheque?page=3>



8/ Diversifier les animations culturelles avec le numérique

Construire des animations pérennes (kit d'animation) avec les outils numériques

Partager des ressources et des kits d'animation (fiches)

Créer des plateformes d'échanges et de collaboration